

**POUR SUIVRE LA GREVE JUSQU'AU RETRAIT  
PUR ET SIMPLE DU PLAN MACRON-DELEVOYE !**

Face à la puissance de la grève lancée le 5 décembre pour le retrait du plan  
Macron-Delevoye,  
Face au succès réédité de la manifestation unitaire du 10 décembre à  
Marseille qui inscrit la grève dans la durée,  
Face aux assemblées générales qui continuent de se réunir et qui appellent à  
reconduire la grève avec leurs organisations syndicales, dans le secteur public  
comme dans le privé,  
le gouvernement multiplie les manœuvres et continue la provocation...

**1ères réactions à l'allocution du Premier Ministre**

Le Premier ministre avait prévenu : il n'y a pas eu d'annonces magiques » ce  
mercredi !

- Il a confirmé qu'il voulait remettre en cause le statut général de la Fonction publique et détruire la règle de calcul sur les 6 derniers mois pour y substituer le calcul sur toute la carrière.
- Il a confirmé que les enseignants allaient voir leurs pensions baisser, prenant l'engagement qu'il fallait que cette baisse soit « comparable » à celle des autres fonctionnaires
- Il a annoncé l'allongement de la durée de cotisation et le report de l'âge de départ à 64 ans... et il demande aux organisations syndicales d'en organiser les modalités !
- Il concède, face à la mobilisation exceptionnelle et la grève engagée depuis le 5 décembre, à retarder l'application effective de la réforme à la génération 1975 plutôt qu'à la génération 1963, essayant par là-même de diviser les collègues dans chaque secteur.
- Pour les enseignants, il a évoqué de vagues augmentations de revenus sous conditions...

**Nouvelle provocation du Ministre Blanquer**

Le Ministre de l'Education nationale n'a pas tardé à réagir en précisant qu'il se déclarait prêt à augmenter les rémunérations des enseignants en créant des primes non intégrées dans le salaire à condition que les syndicats acceptent de « réformer » complètement l'organisation du travail des enseignants, en remettant en cause notamment les congés.

Dans ces conditions, nous n'avons pas d'autre choix que de réaffirmer nos revendications :

**Ni amendable, ni négociable,  
RETRAIT pur et simple de la réforme !  
MAINTIEN des 42 régimes spéciaux  
dont notre Code des pensions civiles et militaires !**

**MANIFESTATIONS DU JEUDI 12 DECEMBRE**

**MARSEILLE : RDV à 14h00 (après midi !!!)**

**angle Canebière/Bd d'Athènes**

Ordre du cortège unitaire (FO-FSU-CGT-Solidaires) en direction de la  
Préfecture

**IMPORTANT : FO sera en tête de manif. Nous vous invitons à nous rejoindre en masse derrière la banderole de la FNEC FP FO**

**AIX : RDV à 14h00 en haut du Cours Mirabeau**

**ARLES : RDV à 14h00 Kiosque à musique**

**A LIRE :**

[Communiqué FNEC du 12/12 : Déclencher la grève unie, sans interruption, jusqu'au retrait](#)

[Communiqué FO : Première réaction à l'allocution du Premier Ministre](#)

[Communiqué FNEC du 10/12 : déterminés !](#) [Communiqué intersyndical éducation du 10/12](#)

**Assemblée générales partout :  
décidez la grève et organisez sa généralisation !**

La FNEC FP FO propose à toutes les fédérations de l'Education nationale de répondre aux attentes de nos collègues en appelant à déclencher, tous ensemble, avec nos syndicats du 1er degré et du 2nd degré la grève unie, sans interruption, jusqu'au retrait, comme le font les salariés de la SNCF et de la RATP.

A Paris, ce mardi 10 décembre, l'AG du 1er degré, soutenue par l'intersyndicale de Paris, appelle à la grève jusqu'au retrait, et ce quelle que soient les annonces du gouvernement demain ! »

**Ils ont raison !**

**TOUS EN GREVE LE JEUDI 12 DECEMBRE  
TOUS AUX AG dans vos secteurs pour décider de continuer  
jusqu'à obtenir satisfaction !**



**Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires  
de fonctionnaire d'Etat,  
je me syndique au SNUDI FO 13**

**Bulletin d'adhésion 2020 déjà disponible !  
à télécharger >>ICI<<**

**Vous pouvez adhérer maintenant et payer  
à partir de janvier 2020 !**



**Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.**

**Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :**

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux évènements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Un renseignement ? Une question ?  
**Contactez-nous !**



Rejoignez-nous sur Facebook  
**[Snudi FO Treize](#)**